



Grand Paris
N° CA-04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026**

Le 12 février 2026 à 16h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 janvier 2026, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD (à partir du point n°4), Patrice RONCARI, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE (à partir du point n°11), Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Christophe RENDU, Rahma GHIATOU, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Véronique DE LA TOUANNE à Christine QUILLERY, Anthony REYNAUD à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Martine BAGDASSARIAN.

Étaient absents excusés : Zaneta WOZNIAK, Malika BELARBI, Jean-François COUET.

Était excusé avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Anthony DAHAN, Directeur de l'Habitat ; Julie HARROUET, Responsable des Achats ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUE JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Ester MARGARYAN, Assistante Polyvalente.

Objet : Uniformisation et actualisation des règlements intérieurs de Vallée Sud Habitat (logements et parkings).

VALLEE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FEVRIER 2026
DÉLIBERATION

Objet : Uniformisation et actualisation des règlements intérieurs de Vallée Sud Habitat (logements et parkings).

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration qui autorise le Directeur Général à passer tous actes et contrats au nom de l'office et le représente dans les actes de la vie civile.

Considérant que les Offices Châtillon Habitat et Clamart Habitat ont fusionné en 2021.

Considérant qu'il convient d'uniformiser et actualiser les règlements intérieurs des résidences, ceux-ci ayant été revus et présentés en Comité de Concertation Locative du 20 janvier 2026.

Considérant qu'il convient d'autoriser la Directrice Générale à procéder à la modification des règlements intérieurs des résidences de Vallée Sud Habitat (logements et parkings).

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise la Directrice Générale à procéder à la modification des règlements intérieurs des résidences de Vallée Sud Habitat (logements et parkings).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Yves COSCAS



Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 17 février 2026
Reçue en Préfecture le 16 février 2026
Certifiée exécutoire le 17 février 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Véronique ALBERT
Directrice Générale